



## Retour sur le comité syndical du 28 mai

### Composition du Bureau

#### Président :

- M. Jean-Pierre ABEL,  
Maire des Noës-près-Troyes

#### Vice-présidents :

- Mme Claude HOMEHR,  
Adjointe de Creney-près-Troyes
- M. Christian BLASSON,  
Maire de Saint-Léger-près-Troyes
- M. Jean-Jacques ARNAUD,  
Maire de Sainte-Savine

#### Membres :

- M. Thierry BLASCO,  
Maire de Bréviandes
- M. Bertrand CHEVALIER,  
Maire-adjoint de Troyes
- M. Jacques GACHOWSKI,  
Maire de Lavau
- M. Dominique LUISE,  
Maire-adjoint de Verrières
- M. Denis POTTIER,  
Maire de Sainte-Maure
- Mme Colette ROTA,  
Maire de Saint-Parres-aux-Tertres

### Réinstallation des élus et perspectives pour demain

Le 28 mai dernier s'est tenue la séance de réinstallation du comité syndical du syndicat DEPART. C'est Madame Jacqueline PROTIN, en qualité de doyenne d'âge, qui a présidé le début de cette séance dédiée aux élections. Monsieur Jean-Pierre ABEL, Maire des Noës-près-Troyes, a été réélu dans ses fonctions de Président du syndicat par l'assemblée, de même que les Vice-Présidents Madame Claude HOMEHR, Adjointe de Creney-près-Troyes, Monsieur Christian BLASSON, Maire de Saint-Léger-près-Troyes et Monsieur Jean-Jacques ARNAUD, Maire de Sainte-Savine, ainsi que les membres du Bureau.

Principale mission du syndicat DEPART : faire dialoguer espaces urbains, périurbains et ruraux autour d'orientations stratégiques pour le développement et l'aménagement durable du bassin de vie de Troyes, regroupant aujourd'hui 42 communes et environ 150 000 habitants. L'organisation cohérente de l'habitat, du développement économique, des transports, tout en assurant la préservation de l'environnement, constituent autant d'axes de travail pour les élus regroupés au sein du syndicat, qui apporte également aux communes ses services en matière de conseil et d'assistance en aménagement et en urbanisme.

Cette séance a aussi été l'occasion d'adopter le règlement intérieur du comité syndical, de déléguer les avis sur les documents d'urbanisme au Président après examen en Bureau et de désigner les représentants du syndicat à la Fédération nationale des SCoT.





## Rendez-vous SCoT et territoires 2 juillet 2014

Les dispositions de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 induisent une évolution du périmètre du syndicat DEPART et du Schéma de Cohérence Territoriale de la région troyenne, en adéquation avec les périmètres des intercommunalités.

Le syndicat a souhaité organiser une rencontre d'élus intitulée « Rendez-vous SCoT et territoires » afin d'engager les échanges et les réflexions nécessaires avec les communes et les communautés de communes concernées, de comprendre les incidences pour les territoires et d'envisager les projets de demain aux échelles les plus pertinentes.

Ainsi, le mercredi 2 juillet, en salle Patenôte de la Maison de l'Agriculture à Troyes, **88 élus répondaient au rendez-vous représentant 47 communes**, dont 35 communes comprises dans le périmètre actuel du SCoT et 12 communes extérieures comprises dans les communautés de communes concernées.

Les présentations ont permis d'aborder, outre les questions de périmètres, les aires d'attractivité et de rayonnement du pôle urbain, les enjeux aux différentes échelles de territoires en matière de planification et d'urbanisme...

Monsieur Diallo, Directeur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, est intervenu pour présenter la politique territoriale du Parc et les perspectives d'une démarche Inter SCoT entre les territoires de la région troyenne et du parc naturel régional.

Après être revenu sur le SCoT de la région troyenne et son bilan à 3 ans, Monsieur le Président Abel a proposé aux communautés de communes présentes de poursuivre les échanges en fonction des attentes de chacun pendant l'été, les décisions d'intégration ou de retrait du périmètre du SCoT devant intervenir avant le 26 septembre prochain.

